### Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification Code RNCP: 25490

### Intitulé

Coach professionnel

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION		
Institut repère	directeur		

### Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1969)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s): Code(s) NSF:

315 Ressources humaines, gestion du personnel, gestion de l'emploi

### Formacode(s):

## Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

La certification de Coach/e profesionnel/le vise les activités suivantes :

Traitement de la demande

Cadrage

Définition de l'objectif du coaché et des indicateurs

Choix de la stratégie d'intervention

Déroulement d'une séance

Suivi du/de la coaché/e

Définition de son positionnement personnel et de son plan d'évolution

Création d'une structure entrepreneuriale.

Pérennisation de la structure

Les capacités attestées :

Expliquer au(x) clients(s), en termes simples, la spécificité du coaching par rapport à d'autres approches d'accompagnement.

Vérifier que le coaching correspond aux attentes ou aux représentations du/de la client/e et du commanditaire.

Présenter au/à la coaché/e et au commanditaire ses outils, sa façon de travailler, son style, ses outils.

Explorer la demande du/de la client/e pour aboutir à la formulation d'un objectif adapté au coaching.

Accompagner le/la coaché/e dans la définition des critères et indicateurs qui permettront de valider l'atteinte de l'objectif fixé.

Utiliser un questionnement de type SMART.

Choisir la stratégie d'accompagnement et la ou les méthodes les plus appropriées.

Dérouler la séance en fonction des principes du coaching, de la stratégie et des méthodes de travail choisies (cadre de référence) :

- · Appliquer les outils et modèles,
- ·Valoriser les progrès de la personne accompagnée,
- Définir les objectifs de séance,
- •Identifier les ressources à mobiliser et les obstacles à dépasser,
- Mettre en évidence les freins,
- Evaluer les résultats et la séance.

Clore la technique, la relation, la séance, effectuer le bilan de la séance et préparer la séance suivante.

Définir son positionnement.

Elaborer son plan d'évolution personnelle.

# Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Le/la coach/e peut être :

- •coach/e externe, prestataire de services,
- •coach/e interne à l'entreprise, souvent rattaché/e à la direction RH
- •responsable exerçant le rôle de manager coach/e.

Ce peut également être une personne qui, sans avoir le statut de coach/e, en a la posture.

En tant que prestataire libéral, le/la coach/e peut intervenir :

- •dans tout type de structure : établissement publics, privés ou associatifs, etc. et quel que soit le secteur d'activité.
- •auprès de particuliers.

En tant que salarié/e, le/la coach/e est plutôt :

- dans les entreprises avec un effectif conséquent, quel que soit le secteur d'activité,
- •dans les cabinets de conseil RH ou de coaching.

Coach/e pluridisciplinaire

Coach/e Interne, externe

Coach/e professionnel/le

Coach/e de vie Coach/e

## Codes des fiches ROME les plus proches :

M1402: Conseil en organisation et management d'entreprise

# Modalités d'accès à cette certification

## Descriptif des composantes de la certification :

Mises en situation professionnelles

Rédaction de comptes rendus de séances de coaching

Présentation d'un plan de développement

Chacun de ces blocs de compétences peut-être acquis séparément et capitalisé.

Cependant l'obtention du titre à finalité professionnelle est subordonnée à la validation des 7 blocs décrits ci-dessous et à la production d'un mémoire qui rend compte de plusieurs séances de coaching réellement effectuées et présente un plan de développement pour le coach.

## Bloc de compétence :

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°1 de la fiche n° 25490 - Installer une relation permettant la mise en place d'un accompagnement	Compétences professionnelles: - Etablir et maintenir la relation tout au long de l'accompagnement - Ecouter de façon active le coaché, reformuler et questionner régulièrement pour faire émerger et comprendre sa demande, ses difficultés, son environnement, sa perception de lui-même.  Modalités d'évaluation:  Mises en situation à partir de situations réelles ou reconstituées. La validation de ce bloc donne lieu à la délivrance d'un certificat spécifique.
Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 25490 - Explorer efficacement la demande d'un client	Compétences professionnelles:  - Questionner le coaché pour l'aider à structurer des objectifs concrets et contextualisés et à définir les indicateurs de progression et d'atteinte des résultats attendus.  - Détecter et mettre en évidence les incohérences et les croyances limitantes par rapport à la réussite de l'objectif.  - Reprendre la relation avec le coaché en repartant de son vécu depuis la dernière séance pour le remettre dans la perspective de son objectif.  - A partir des progrès réalisés définir l'objectif de la séance pour identifier les ressources à mobiliser et les obstacles à dépasser.  Modalités d'évaluation:  Mises en situation à partir de situations réelles ou reconstituées.  La validation de ce bloc donne lieu à la délivrance d'un certificat spécifique.
Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 25490 - Cadrer l'accompagnement en utilisant les méthodes spécifiques au coaching	Compétences professionnelles: - Expliquer au(x) client(s) la spécificité du coaching par rapport à d'autres approches d'accompagnement - Vérifier la compréhension de la démarche et de ses finalités par les différents acteurs et l'existence d'un consensus sur les objectifs de l'action de coaching et ses commanditaires - Présenter ses outils et son style d'accompagnement tout en initiant un travail de formalisation de son objectif pour obtenir l'approbation du coaché sur les modalités de la relation et la signature du contrat de coaching  Modalités d'évaluation:  Mises en situation à partir de situations réelles ou reconstituées. La validation de ce bloc donne lieu à la délivrance d'un certificat spécifique.

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
	Compétences professionnelles :
la fiche n° 25490 -	- En fonction du coaché et de son contexte définir et proposer la
	stratégie d'accompagnement et les outils les plus appropriés pour
méthodes	obtenir la validation du coaché.
	- Appliquer en conscience les outils et modèles préalablement définis
et adaptées	afin d'amener le coaché à atteindre plus rapidement la situation
	visée.
	- Clore la séance en interrogeant le coaché sur ses apprentissages et
	ses ressentis au cours de la séance pour capitaliser les changements
	effectués
	Modalités d'évaluation :
	Mises en situation à partir de situations réelles ou reconstituées.
	La validation de ce bloc donne lieu à la <b>délivrance</b> d'un certificat
	spécifique.
Bloc de compétence n°5 de	Compétences professionnelles :
la fiche n° 25490 - Réaliser	- Prescrire des tâches à réaliser pour que la personne puisse
une intervention individuelle	expérimenter des nouvelles manières de percevoir sa situation et
ou collective en utilisant les	questionner son fonctionnement habituel.
méthodes de l'approche	- Dans le cadre du suivi d'un coaché individuel ou en entreprises
systémique	réaliser les bilans intermédiaires pour évaluer la pérennité et la
	progression des objectifs.
	- Dans le cadre du suivi d'un coaché individuel ou en entreprises
	réaliser les bilans finaux pour valider l'atteinte des objectifs
	- Evaluer la satisfaction des intéressés au moyen de questionnaires
	administrés à chaud ou à froid dans le cadre de l'estimation du
	retour sur investissement.
	Modalités d'évaluation :
	Mises en situation à partir de situations réelles ou reconstituées.
	La validation de ce bloc donne lieu à la <b>délivrance</b> d'un certificat
	spécifique.
Bloc de compétence n°6 de	Compétences professionnelles :
la fiche n° 25490 - Adapter	- Accompagner les clients en mettant en place un mode de
son accompagnement en	communication opérationnel en fonction de leurs interlocuteurs afin
mettant en œuvre une	d'optimiser la motivation de leurs collaborateurs.
stratégie d'action et de	- Valoriser les progrès réalisés et les compétences identifiées pour
relation	l'amener à la prise de conscience de son évolution et renforcer sa
	confiance.
	Modalités d'évaluation :
	Mises en situation à partir de situations réelles ou reconstituées.
	La validation de ce bloc donne lieu à la <b>délivrance</b> d'un certificat
	spécifique.

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°7 de	Compétences professionnelles :
la fiche n° 25490 -	- Identifier son positionnement en tant que coach pour définir sa
Développer son expertise de	clientèle cible
coaching	- S'inscrire dans une démarche d'évolution continue en participant à
	des formations, des supervisions, des échanges entre pairs et en
	contribuant, à la professionnalisation du métier de coach
	(publications, conférences,) .
	- Créer son business plan pour évaluer la viabilité de son activité et
	optimiser ses chances de réussite.
	- Réaliser régulièrement les formalités administratives, comptables
	et financières nécessaires au fonctionnement de la structure pour
	qu'elle perdure.
	- Développer son activité en mettant en œuvre les démarches
	commerciales et marketing permettant de se faire connaître.
	Modalités d'évaluation :
	Mises en situation à partir de situations réelles ou reconstituées.
	La validation de ce bloc donne lieu à la <b>délivrance</b> d'un certificat
	spécifique.

## Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou		Х	
d'étudiant			
En contrat d'apprentissage		Х	
Après un parcours de formation continue	X		1 représentant/e de l'Institut Repère 3 professionnels/les du coaching
En contrat de professionnalisation		Χ	
Par candidature individuelle		Х	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2014	X		1 représentant/e de l'Institut Repère 3 professionnels/les du coaching

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		Х

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

# Base légale

## Référence du décret général :

## Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

Arrêté du 25 février 2016 publié au Journal Officiel du 17 mars 2016 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour trois ans, au niveau II, sous l'intitulé "Coach professionnel" avec effet au 22 juin 2011, jusqu'au 17 mars 2019.

## Référence du décret et/ou arrêté VAE :

## Références autres :

Arrêté du 27 décembre 2018 publié au Journal Officiel du 4 janvier 2019 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour un an, avec effet au 4 janvier 2019, jusqu'au 4 janvier 2020.

# Pour plus d'informations

# Statistiques:

## Autres sources d'information :

Institut Repère

# Lieu(x) de certification :

Institut Repère : 78 avenue du Général Michel Bizot, 75012 Paris

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Institut Repère: 78 avenue du Général Michel Bizot, 75012 Paris

Historique de la certification :